

# Le cas possessif

## Construction

- Pour évoquer ce qui appartient à un seul possesseur, on ajoute *'s* au nom du possesseur.

Ex. : *This is my sister's bag.*

(C'est le sac de ma sœur.)

- S'il y a plusieurs possesseurs, on ajoute simplement l'apostrophe. Pour les pluriels irréguliers, on ajoute *'s*.

Ex. 1 : *You are in my parents' house.*

(Tu es dans la maison de mes parents.)

Ex. 2 : *Here you are in the children's bedroom.*

(Ici, tu es dans la chambre des enfants.)

## Emploi

- On emploie le cas possessif (ou génitif) pour exprimer une relation d'appartenance (le possesseur étant un être vivant) ou dans certaines expressions évoquant une date, une durée, une distance.

Ex. 1 : *my cat's bowl* (le bol de mon chat)

Ex. 2 : *today's newspaper*

(le journal d'aujourd'hui)

- Certains noms (*house, shop*) peuvent être sous-entendus après un cas possessif.

Ex. : *I went to the butcher's [shop].* (Je suis allé chez le boucher.)

- On ne répète pas le nom complété lorsqu'il a déjà été mentionné.

Ex. : *It's not my car, it's Paul's.* (Ce n'est pas ma voiture, c'est celle de Paul.)